



les présentes s'appliquent en l'absence de dispositions particulières prévues par les parties.
Version octobre 2025

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATION DE FORMATION –INC-SCHOOL

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Prestations de Formation régissent les relations contractuelles entre le CFA INC-SCHOOL et ses clients (entreprises, apprentis ou financeurs) dans le cadre des prestations de formation. Elles s'appliquent à toute formation professionnelle dispensée par le CFA dans le cadre de l'apprentissage, de la formation continue ou de toute autre modalité validée par le CFA.

Article 2 : Identification de l'organisme de formation

Le CFA INC-SCHOOL est un organisme de formation en cours de certification Qualiopi, immatriculé sous le numéro 92988156300019 / code APE 8559A, et disposant des habilitations nécessaires pour dispenser des formations en conformité avec la réglementation en vigueur.

Coordonnées :

INSTITUT NATIONAL DE LA COMPTABILITE :
5 Rue ALFRED KASTLER
54320 MAXEVILLE
Email : inc-school@outlook.fr
- Site web : www.inc-school.fr

Article 3 : champ d'application des présentes conditions générales de Prestations

Sauf convention expresse contraire, les présentes Conditions Générales de Prestations (Ci-après « CGP ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des prestations conclues sur le site www.inc-school.fr entre le Prestataire et le Client. Ces dernières sont à la disposition du Client sur le site Internet www.inc-school.fr et doit en prendre connaissance avant la réalisation de toute inscription.

Article 4 : Modalités d'inscription et d'admission

- Processus d'inscription :** Les inscriptions aux formations proposées par le CFA s'effectuent via le site internet, le formulaire d'inscription, ou en présentiel. L'inscription est considérée comme définitive une fois le contrat d'apprentissage signé par les deux parties (l'apprenti et l'entreprise) et l'attestation d'inscription remise à l'apprenant.



les présentes s'appliquent en l'absence de dispositions particulières prévues par les parties.

Version octobre 2025

2. **Conditions d'admission :** L'admission à chaque formation est soumise à des critères de prérequis spécifiques, définis par le CFA et détaillés dans le programme de la formation. En cas de non-respect des prérequis, l'établissement se réserve le droit de refuser l'admission.

Article 5 : Objectifs de la formation et programme

1. **Objectifs pédagogiques :** Chaque programme de formation est conçu pour atteindre des objectifs clairs et mesurables, tels que définis dans la fiche descriptive de la formation et validés par le référentiel Qualiopi. Ces objectifs sont détaillés dans les programmes de chaque formation.
2. **Moyens pédagogiques et techniques :** Le CFA met à disposition des formateurs qualifiés et des ressources pédagogiques adaptées (supports de cours, outils numériques, salles équipées). Un suivi personnalisé est assuré par les formateurs.
3. **Évaluation des acquis :** À la fin de chaque formation, une évaluation est réalisée afin de mesurer les compétences acquises par l'apprenant et la conformité de l'apprentissage aux objectifs initiaux de la formation.

Article 6 : Durée et modalités de la formation

1. **Durée de la formation :** La durée de chaque formation est définie dans le programme spécifique de la formation, en fonction des objectifs pédagogiques.
2. **Modalités de dispensation :** Les formations peuvent être dispensées en présentiel, à distance, ou en blended learning (mixte). Le mode de formation est indiqué lors de l'inscription.

Article 7 : Tarifs et modalités de paiement

1. **Tarifs :** Les tarifs des formations sont définis dans le programme spécifique et sont validés par le CFA. Ces tarifs incluent toutes les dépenses pédagogiques et administratives associées à la formation. Les formations peuvent être financées par l'entreprise, l'apprenant ou un financeur externe (OPCO, Pôle emploi, etc.).
2. **Modalités de paiement :** Les paiements des formations se font par virement bancaire. Un acompte peut être demandé à l'inscription, avec le solde dû avant le début de la formation. Le relevé d'identité bancaire est disponible sur simple demande par mail : inc-school@outlook.fr.
3. **Financement :** Le CFA accompagne les apprenants et les entreprises dans la recherche de financements disponibles, notamment via les OPCO ou autres dispositifs de financement public.



les présentes s'appliquent en l'absence de dispositions particulières prévues par les parties.
Version octobre 2025

Article 8 : Droits et obligations des parties

1. Obligations du CFA :

Le CFA s'engage à :

- Fournir une formation conforme aux attentes pédagogiques et à la réglementation en vigueur.
- Assurer la disponibilité des formateurs qualifiés.
- Fournir un suivi personnalisé à chaque apprenant et une évaluation de fin de formation.

-

2. Obligations de l'apprenant :

L'apprenant s'engage à :

- Participer activement à toutes les sessions de formation.
- Respecter le règlement intérieur du CFA.
- Informer le CFA en cas d'absence justifiée.

Article 9 : Absences et annulation de la formation

- 1. Absences :** Toute absence à une session de formation doit être signalée au CFA au plus tôt. En cas d'absence non justifiée, l'apprenant peut être exclu du programme sans remboursement.
- 2. Annulation par le CFA :** En cas de force majeure, le CFA se réserve le droit d'annuler une formation. Les apprenants seront informés au plus tôt et un report ou remboursement pourra être envisagé.
- 3. Annulation par l'apprenant :** L'apprenant peut annuler sa participation sous réserve de conditions définies dans le contrat. Toute annulation doit être notifiée par écrit dans un délai minimum de 8 jours avant le début de la formation.

Article 10 : Réclamation

Pour tout réclamation, le client, l'apprenant, ou le financeur pourront contacter le Prestataire à l'adresse Mail : inc-school@outlook.fr.

Article 11 : droit de rétractation

Le droit de rétractation ne s'applique que pour les personnes physiques.

1. Principe

Selon l'article L121-25 du Code de la consommation, article disposant : « Dans les 14 jours, jours fériés compris, à compter de la commande ou de l'engagement d'achat, le client a la faculté d'y renoncer par écrit. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Toute clause du contrat par



les présentes s'appliquent en l'absence de dispositions particulières prévues par les parties.

Version octobre 2025

laquelle le client abandonne son droit de renoncer à sa commande ou à son engagement d'achat est nulle et non avenue. Le présent article ne s'applique pas aux contrats conclus dans les conditions prévues à l'article L.121-27 ».

De ce fait, en s'inscrivant sur le site www.inc-school.fr, le Client dispose du droit de se rétracter, sans donner de motif dans un délai de 14 jours. Le délai de rétractation commence à courir au jour d'inscription aux différentes formations.

La réalisation de la première formation ne pourra donc avoir lieu qu'à l'issue du délai du droit de rétractation, sauf si le Client informe le Prestataire qu'il entend renoncer par écrit à son droit.

2. Procédure

Pour exercer son droit de rétractation, le Client, l'apprenant ou le financeur doit notifier sa volonté de se rétracter à l'adresse mail : inc-school@outlook.fr Afin que le droit de rétractation soit effectif, le Client doit envoyer sa volonté de se rétracter avant l'expiration dudit délai. Si le Client respecte les délais imposés par la loi, le Prestataire remboursera le Client de tous les paiements perçus par le Client, dans un délai de 14 jours à compter du jour où le Prestataire sera informé de la décision de rétractation du Client.

Article 12 : Confidentialité et protection des données

Conformément à la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et au règlement Général (UE) 2016/679 sur la RGPD (protection des données), le Prestataire est amené à traiter des données à caractère personnel du Client.

De ce fait :

- Le Prestataire est amené à collecter des données Personnelles : Seront collectés auprès du Client son nom, prénom, civilité, adresse e-mail, adresse de facturation, numéro de téléphone portable, informations et modalités de paiement ;

- La finalité des traitements de Données Personnelles sont obligatoires à la gestion de la relation contractuelle ; Les informations collectées seront également utilisées afin de proposer de nouvelles offres et de newsletters par courrier ou par courriel après acceptation du Client. Elles ne seront pas diffusées, échangées ou vendues.

- Les Données Personnelles du Client sont conservées par le Prestataire pendant toute la durée de la relation contractuelle et pendant une durée de trois ans suivant la fin de la relation commerciale pour la finalité de prospection commerciale.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant ses données personnelles. Ce droit peut être exercé par le Client en contactant le Prestataire.



*les présentes s'appliquent en l'absence de dispositions particulières prévues par les parties.
Version octobre 2025*

Article 13 : Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Le CFA veille à l'accessibilité de ses formations aux personnes en situation de handicap. Toute personne en situation de handicap peut, avant l'inscription, contacter le CFA pour définir des aménagements spécifiques.

Article 14 : Evaluation et suivi post-formation

- 1. Évaluation** : Une évaluation de la satisfaction des apprenants est réalisée à la fin de chaque formation pour mesurer la qualité de la prestation, l'atteinte des objectifs pédagogiques et la satisfaction générale.
- 2. Suivi post-formation** : Le CFA assure un suivi à moyen et long terme, notamment en termes d'insertion professionnelle et de reconnaissance des compétences acquises. Ce suivi est documenté et conservé pour améliorer la qualité de l'offre de formation.

Article 15 : Responsabilité

Le CFA met en œuvre tous les moyens nécessaires pour garantir la qualité de ses prestations. Toutefois, il ne pourra être tenu responsable en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté (grèves, catastrophes naturelles, etc.).

Article 16 : Propriété intellectuelle

Le contenu du site et des formations, ainsi que les études, plans, catalogues, spécifications, recommandations techniques, productions réalisées par le Prestataire restent sa propriété et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une reproduction ou utilisation sans son accord préalable et écrit

Article 17 : Litiges

En cas de litige, les parties conviennent de rechercher une solution amiable. Si aucune solution n'est trouvée, le litige sera porté devant le tribunal compétent de NANCY.

Article 18 : clause réputée non écrite

Si une clause du présent contrat devait être déclarée nulle, celui-ci restera applicable dans ses autres dispositions.